

RÉPARTITION DES JEUNES DE LA RELÈVE AGRICOLE ÉTABLIE SELON LA RÉGION ADMINISTRATIVE, 2006, 2011, 2016 ET 2021

	Pourcentage en 2006	Pourcentage en 2011	Pourcentage en 2016	Pourcentage en 2021
Bas-Saint-Laurent	8 %	9 %	9 %	9 %
Saguenay-Lac-Saint-Jean	4 %	4 %	5 %	4 %
Capitale-Nationale et Côte-Nord	3 %	4 %	4 %	3 %
Mauricie	3 %	3 %	3 %	3 %
Estrie	9 %	9 %	10 %	10 %
Montréal / Laval / Lanaudière	5 %	5 %	6 %	7 %
Outaouais	2 %	2 %	2 %	2 %
Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec	3 %	3 %	3 %	3 %
Gaspésie-Îles-de-la-Madeleine	1 %	1 %	1 %	1 %
Chaudière-Appalaches	19 %	19 %	21 %	20 %
Laurentides	4 %	4 %	4 %	4 %
Montérégie	24 %	23 %	20 %	20 %
Centre-du-Québec	14 %	13 %	13 %	13 %
Province	100 %	100 %	100 %	100 %

SOURCE :

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec.

Recensement de la relève agricole établie, 2006, 2011, 2016 et 2021.